

Montage, démontage des échafaudages fixes - Recommandation R408

OBJECTIFS

Rappeler aux stagiaires les règles de sécurité, la réglementation et les modalités liées au montage, démontage, modifications et vérifications des échafaudages fixes
Sensibiliser les participants à accéder, circuler et utiliser les échafaudages fixes en sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnels appelés à circuler ou travailler sur un échafaudage fixe, et/ou devant démonter, vérifier et utiliser des échafaudages fixes.

Avis favorable du médecin

Avoir plus de 18 ans.

CONTENU DE LA FORMATION

I. Sensibilisation à la sécurité

- L'accident du travail
- Les statistiques
- Les responsabilités
- La prévention des accidents du travail en hauteur

II. Textes relatifs aux échafaudages fixes :

- Réglementation
- Recommandation

III. Technologie des échafaudages fixes :

- Les différents types d'échafaudages
- Eléments constitutifs
- Etat du matériel
- Amarrages, stabilité, accès

IV. Montage, démontage et utilisation en sécurité

- Les risques : basculement, effondrement, chute de personnes, chute d'objets
- Mise en œuvre : la signalisation, les protections individuelles, les procédures de montage et démontage en sécurité
- Utilisation, entretien courant et vérifications
- Vérifications de mise en service

Montage, démontage des échafaudages fixes - Recommandation R408

- Vérification journalière
- Applications pratiques sur l'échafaudage
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charge
- Maintenir l'échafaudage en sécurité (sécurités collectives)
- Signaler les situations dangereuses (informer et communiquer avec le responsable)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur
Livrets de formation remis aux stagiaires
Échafaudage mis à disposition

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateur ayant reçu une formation conformément aux exigences nécessaires à la dispense de cours et à la validation des tests.

Formateur ayant une expérience significative dans le domaine de formation correspondant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation théorique et pratique

SANCTION VISÉE

Le centre de formation délivre une attestation de formation portant avis du formateur.

Ce document permettra à l'employeur d'établir l'habilitation du salarié correspondante.

Validité : 5 ans

Taux de réussite : 100% sur les 6 derniers mois

DELAI D'ACCÈS À LA FORMATION

2 sessions/mois

DURÉE, EFFECTIFS

14 heures

6 participants

Montage, démontage des échafaudages fixes - Recommandation R408